



Thann le 30 juin 2010

Officiels - Validation des recyclages et formations - Retour des livrets de formation

Lors des cycles de formation ou de recyclage de juges nationaux et de DT, des livrets de formation ont été remis aux candidats.

Ces livrets étaient destinés à suivre la pratique du candidat dans une fonction correspondant à la formation demandée, lors d'un minimum de deux événements différents et devaient être validés par le DT en fonction pendant ces jours d'épreuves.

Pour procéder à la validation, conformément aux directives fédérales, ces livrets doivent nous être retournés correctement annotés.

Toutefois, si le candidat s'est retrouvé dans l'impossibilité de faire remplir son livret lors des épreuves, la Commission Règles & Contrôle du CRMVS a décidé d'accepter de prendre en compte une attestation nominative du Président du Club du candidat, mentionnant précisément les coordonnées et le numéro de licence du candidat, ainsi que les épreuves (nom, date et codex) et la mention des fonctions exercées.

L'ensemble (livret plus attestation) sont à communiquer

- soit sous forme d'un scan (format pdf ou jpeg) en PJ d'un courriel intitulé « demande de validation du titre de » (juge national alpin, nordique, ...) et envoyé avec accusé de réception,
- soit en original par courrier,

aux adresses indiquées ci-dessous.

Selon la discipline ou votre secteur géographiques ces informations sont à communiquer à :

Pour le Nordique

Bernard HABERER
36 rue Daguerre
68100 MULHOUSE
Email : b.haberer@wanadoo.fr

Alpin: Bas Rhin

Jean-Philippe HOLWEG
60 rue Principale
67220 SAINT-MAURICE
Email : j-ph.holweg@orange.fr

Alpin: Haut-Rhin :

Jean-Marie VONTHRON
1 chemin du Dichelgraben
68920 WINTZENHEIM
Email : vtn@wanadoo.fr

Alpin: Terr. Belfort et Hte-Saône

Jean-Claude L'EPINGLE
33 rue du Magasin
90000 BELFORT
Email : jclep@orange.fr

Alpin: Vosges et Moselle

Claude CROUVIZIER
35 chemin de la Mauselaine
88400 GERARDMER
Email : claude.crouvizier@wanadoo.fr

ATTENTION : cette procédure ne concerne pas les chronométreurs, pour lesquels le cursus de recyclage ou de formation est suivi par Richard Banzet, référent nommé vis-à-vis de la FFS.

Commission Règles et Contrôles du CRMVS
Le président
Roland Leicher

Nom, prénom du président
Adresse
Tel
Email

Lieu et date

Le soussigné, président du club ... (*nom et code du club*), atteste par la présente que

Madame, Monsieur

Nom, prénom du candidat

Adresse

Tel

Email

N. de licence dirigeant ou compétiteur

a œuvré en tant que (*fonction sur l'épreuve et code*)

-voir nomenclature dans le livret de formation-

lors de l'épreuve (*date, codex, nom de l'épreuve, type d'épreuve*)

DT (*nom du DT*)

et n'a rencontré aucune difficulté particulière dans cette mission.

La signature par le DT du livret de formation, joint à la présente, ayant été oubliée ce jour-là.

Attestation délivrée, dans le cadre de la validation du titre de (*juge national alpin, nordique,...*)

Nom du président

Signature du Président

Nom du candidat

Signature du Candidat